

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26/09/2017**

L'an 2017 et le 26 Septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Maryline LAPORTE, Maire.

**Présents** : Mmes : BREGAINT Elisabeth, DELHALT Cécile, GUILLAUMES-DELCROIX Christine, LAPORTE Maryline, MONCHAUX Marie-Paule, OLIVEIRA-FERREIRA Fernanda, MM : DE PANGE Melchior, LANGUEDOC Serge, MIEVILLE Patrice, VASSARDS Emmanuel

**Absents** : Mmes : DENNEMONT Valérie, RAIGNEAU Rosa, MM : DELALANDE Thierry, GALLI Gaëtan, RUSSO Jean-Claude

Secrétaire de séance : M. VASSARDS Emmanuel

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 29 août 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

### **OUVERTURE DE SEANCE**

Le maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Modification durée hebdomadaire suite à la suppression des Nap**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de Madame Samia MEBAREK. En effet la suppression des NAP entraîne une diminution de son temps de travail. Sa durée hebdomadaire passera donc 19,86h/35h à 15,69h/35h.

L'agent est engagé sous le grade d'adjoint d'animation 2ème classe, rémunéré à l'indice majoré de 329 sur la base d'un temps non complet.

Le Comité Technique Paritaire a donné un avis favorable lors de la séance du 19 septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de modifier ce poste à partir du 1er octobre 2017.

#### **Dénomination d'une voie publique**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues,

Considérant qu'à plusieurs reprises la configuration actuelle a posé des problèmes aux secours d'urgence pour intervenir, car il existe 3 noms pour la même rue : rue du Calvaire, Les Jardins de Sivry, et Domaine de la Belle Allée,  
 Considérant la réunion du 26 septembre 2017 avec les habitants concernés pour une concertation,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

- adopte la dénomination « rue du calvaire », TOUTEFOIS pour le Domaine de la Belle Allée, ce changement de dénomination ne concerne **uniquement que les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 30**, les autres numéros gardent la même dénomination de rue, soit Domaine de la Belle Allée.

- charge Madame le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste, des Pompiers, de la Gendarmerie, le SAMU, de la Communauté de Communes et de la Direction Générales des Finances Publiques, mais également à tous les riverains.

### **Questions diverses :**

Ru de la Mardelle

Monsieur THOMAS DE PANGE informe le Conseil Municipal qu'en juin de cette année, avec madame le Maire, il a demandé l'intervention du syndicat des Rus pour curer le ru de la Mardelle afin d'éviter les inondations s'il venait à pleuvoir abondamment. La police de l'eau était en accord avec cette décision. Si Monsieur THOMAS DE PANGE intervient ce jour, c'est pour faire remarquer au Conseil Municipal que les travaux n'ayant pas encore commencé il allait recontacter le président du syndicat des rus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50 minutes.  
 Communiqué à tous les membres du Conseil Municipal.